



Compte rendu de la session d'automne 2017

Le sujet des finances fédérales est sur toutes les lèvres

Comment la Confédération peut-elle faire des économies à l'avenir, et quelles priorités devraient être fixées à cet effet? Le Conseil des Etats s'est penché sur ces questions pendant la session d'automne 2017. Diverses interventions étaient à l'ordre du jour de ses débats. La Chambre haute demande au Conseil fédéral de présenter des propositions pour réaliser davantage d'économies sur les dépenses liées. Le Conseil des Etats rejette en outre l'idée de couper en premier lieu les moyens financiers dans les domaines ayant présenté une forte croissance des dépenses par le passé. Le sujet des finances fédérales restera au cœur des débats pendant la session d'hiver 2017: en décembre, les Chambres fédérales se prononceront sur les vastes mesures d'économies prévues par le Conseil fédéral dans le cadre du budget 2018 de la Confédération. Ces économies toucheront notamment la formation et la recherche.

Je vous souhaite une bonne lecture.

Petra Studer, petra.studer@netzwerk-future.ch

DÉCISIONS DU PARLEMENT

Erasmus+: les Etats demandent des négociations pour une participation dès 2021

La Suisse doit participer indirectement au programme européen de formation Erasmus+ pendant les années 2018-2020. Telle est la décision du Conseil des Etats, qui s'est prononcé, par 38 voix et 3 abstention, en faveur du Message relatif à l'encouragement de la mobilité internationale en matière de formation durant les années 2018-2020 (17.031). La Chambre haute a approuvé un montant de 114,5 millions de francs pour prolonger la solution transitoire en vigueur jusqu'à fin 2017. Ces moyens financiers sont issus du crédit cadre que le Parlement avait voté en automne 2013 pour la participation de la Suisse à Erasmus+. Les conseillères et conseillers aux Etats ont par ailleurs approuvé une motion (17.3630) de leur commission de la science, de l'éducation et de la culture (CSEC-E), par 28 voix contre 13 et une abstention. Cette dernière charge le Conseil fédéral d'entamer au plus vite les négociations concernant une pleine association de la Suisse au programme qui succédera à Erasmus+ en 2021. Le Conseil national se prononcera sur le sujet d'Erasmus pendant la session d'hiver 2017.

Une solution suisse restrictive

La solution transitoire s'est imposée en 2014, quand l'Union européenne a suspendu les négociations en cours sur l'association de la Suisse à Erasmus+ après l'acceptation de l'initiative contre l'immigration de masse par le peuple et les cantons. Cette solution met la priorité sur l'encouragement de la mobilité des étudiants, des apprentis et des jeunes. La participation indirecte de la Suisse au programme de formation entraîne toutefois des restrictions pour les hautes écoles et les étudiants. Des partenariats éprouvés avec des universités européennes ont dû être abandonnés. Les hautes écoles sont confrontées à des charges administratives plus lourdes, car elles doivent négocier individuellement chaque accord avec leurs universités partenaires. De plus, les institutions suisses ne peuvent participer que de façon limitée à la coopération européenne en matière de formation.

-  **Protocole du Conseil des Etats du 21 septembre 2017 (message)**
-  **Protocole du Conseil des Etats du 21 septembre 2017 (motion)**

Politique budgétaire: interventions au Conseil des Etats

Le Conseil des Etats s'est prononcé, en tant que deuxième conseil, sur deux interventions déposées par la Commission des finances du Conseil national (CdF-N). Ces motions thématiques toutes deux les futures mesures d'économies de la Confédération. Le Conseil des Etats a rejeté sèchement la motion «Modification de l'article 18 alinéa 2 de la loi sur les finances» (17.3015). Dans cette intervention, la CdF-N demandait qu'un ordre de priorité soit introduit pour les futures mesures d'économies de la Confédération. Les coupes auraient touché en premier lieu les domaines ayant présenté la plus forte croissance des dépenses au cours des cinq législatures précédentes. De plus, selon la motion, la renonciation totale à des tâches étatiques aurait dû primer sur le principe des coupes transversales. La Chambre haute a justifié son rejet par le fait que cette modification de la loi aurait restreint la marge de manœuvre et la souveraineté budgétaire du Conseil fédéral et du Parlement.

Réduire les dépenses liées

Par 27 voix contre 15, le Conseil des Etats a en revanche accepté la motion «Réduire les dépenses liées» (17.3259). L'intervention charge le Conseil fédéral de présenter au Parlement plusieurs propositions visant à réduire les dépenses liées de 5 à 10%. La part des dépenses fédérales définies par la loi a fortement augmenté dans le passé et devrait continuer de croître pendant les années à venir. Par conséquent, de plus en plus de mesures d'économies doivent être prises dans les domaines de dépenses faiblement liés, comme la formation et la recherche. Le Conseil national avait soutenu la motion de sa commission des finances pendant la session d'été 2017. Avec la décision de la Chambre haute, l'intervention a été transmise au Conseil fédéral.

- **Protocole du Conseil des Etats du 19 septembre 2017 (motion 17.3015)**
 - **Protocole du Conseil des Etats du 19 septembre 2017 (motion 17.3259)**
-

Le National rejette l'initiative Rasa et ses contre-projets

Pendant la deuxième semaine de la session d'automne, le Conseil national s'est penché sur l'initiative populaire «Sortons de l'impasse!» (initiative Rasa) et sur différentes propositions minoritaires de contre-projets directs (17.030). La Chambre du peuple a rejeté l'initiative à une nette majorité de 125 voix contre 17 et 50 abstentions. Elle s'est également prononcée contre trois propositions de minorité visant à opposer un contre-projet direct à l'initiative. Des représentants des partis de gauche proposaient de tracer de la Constitution les contingents et les plafonds dans la gestion de l'immigration et de renforcer, en revanche, l'encouragement de la main d'œuvre indigène. Une minorité issue des partis du centre souhaitait inscrire dans la Constitution que l'immigration doit être gérée dans le cadre des engagements internationaux et dans l'intérêt économique de la Suisse. Une troisième minorité, du côté des représentants de l'UDC, demandait d'ancrer la résiliation de l'accord sur la libre circulation des personnes avec l'UE dans la Constitution.

L'objectif de l'initiative Rasa est de supprimer l'article constitutionnel 121a sur l'immigration. Ses initiants l'ont lancée en réaction à l'acceptation de l'initiative contre l'immigration de masse lors de la votation populaire du 9 février 2014. Le rejet massif de l'initiative Rasa montre que la majorité des parlementaires soutient la mise en œuvre de l'article constitutionnel sur l'immigration adoptée en décembre 2016. Cette solution de mise en œuvre est compatible avec les accords bilatéraux entre la Suisse et l'UE. Le Conseil des Etats va maintenant examiner l'initiative Rasa.

➤ Protocole du Conseil national du 19 septembre 2017

Les parlementaires ont en outre...

- ... approuvé par 41 voix contre 4, au Conseil des Etats, une motion (17.3508) qui demande la création d'un centre de compétence pour la cybersécurité. L'intervention propose qu'une entité organisationnelle rattachée à la Confédération renforce les compétences disponibles en Suisse, en collaborant avec des institutions scientifiques, des fournisseurs d'IT et des exploitants de grosses infrastructures. La motion est transmise au Conseil national.

- ... accepté, au Conseil des Etats, un postulat (17.3506) qui charge le Conseil fédéral d'examiner la création d'une force opérationnelle pour développer le système de formation professionnelle à l'étranger. Cette cellule d'intervention coordonnerait les actions menées dans d'autres pays par la Confédération, les cantons et les autres acteurs suisses de la formation professionnelle. Le Conseil des Etats a approuvé ce postulat par 23 voix contre 15.

OBJETS AUXQUELS LE CONSEIL FÉDÉRAL A RÉPONDU

Rendre la Suisse plus attrayante pour les jeunes entreprises en supprimant l'obligation de cotiser à l'assurance-chômage

- Motion (17.3326) de la conseillère nationale Regine Sauter (PLR).
Déposée le 4 mai 2017.
Le Conseil fédéral a proposé son rejet le 28 juin 2017.
-

Subside du Fonds national pour l'achat de chanvre

- Question (17.1029) du conseiller national Mauro Tuena (UDC).
Déposée le 4 mai 2017.
Le Conseil fédéral a répondu le 23 août 2017.
-

Cannabis. Expériences financées avec de l'argent du Fonds national suisse (soit du contribuable)

- Interpellation (17.3289) de la conseillère nationale Andrea Martina Geissbühler (UDC).
Déposée le 3 mai 2017.
Le Conseil fédéral a répondu le 23 août 2017.
-

Erasmus plus. Clarification au sujet de la solution suisse pour l'encouragement de la mobilité internationale à des fins de formation à partir de 2018

- Interpellation (17.3351) du conseiller national Mathias Reynard (PS).
Déposée le 4 mai 2017.
Le Conseil fédéral a répondu le 28 juin 2017.
-

Apprentissage d'une deuxième langue nationale. Crédit pour la promotion des échanges linguistiques

- Motion (17.3306) de la conseillère nationale Géraldine Marchand-Balet (PDC).
Déposée le 4 mai 2017.
Le Conseil fédéral a proposé son rejet le 5 juillet 2017.
-

Enseignement des langues: défendre la cohésion nationale et faire respecter la Constitution

- Interpellation (17.3302) du groupe socialiste.
Déposée le 4 mai 2017.
Le Conseil fédéral a répondu le 6 septembre 2017.
-

Études scientifiques en contradiction avec la stratégie énergétique 2050: publication «mystérieusement reportée»?

- Interpellation (17.3404) du conseiller national Lorenzo Quadri (LEGA).
Déposée le 8 juin 2017.
Le Conseil fédéral a répondu le 30 août 2017.
-

Euratom. Un gouffre financier?

- Interpellation (17.3410) de la conseillère nationale Martina Munz (PS).
Déposée le 8 juin 2017.
Le Conseil fédéral a répondu le 30 août 2017.
-

La Suisse doit réintégrer au plus vite le programme Erasmus plus

- Motion (17.3416) du conseiller national Mathias Reynard (PS).
Déposée le 8 juin 2017.
Le Conseil fédéral a proposé son rejet le 23 août 2017.
-

Etat de la relation Suisse–UE. Blocage dans l'adaptation d'accords en vigueur

- Interpellation (17.3440) du conseiller national Thomas Aeschi (UDC).
Déposée le 13 juin 2017.
Le Conseil fédéral a répondu le 30 août 2017.
-

OFAG, OFEV et EAWAG. Étude non représentative pour défendre leurs propres propositions?

- Interpellation (17.3445) du conseiller national Hansjörg Walter (UDC).
Déposée le 14 juin 2017.
Le Conseil fédéral a répondu le 30 août 2017.
-

Accompagnement des migrants mineurs non accompagnés dans leur formation au secondaire II

- Interpellation (17.3447) du conseiller national Jacques-André Maire (PS).
Déposée le 14 juin 2017.
Le Conseil fédéral a répondu le 23 août 2017.
-

Prise en compte des coûts de la révolution numérique dans le message FRI

- Interpellation (17.3488) du conseiller national Christoph Eymann (PLD).
Déposée le 15 juin 2017.
Le Conseil fédéral a répondu le 23 août 2017.
-

Etudier la possibilité de faire financer les investissements en infrastructures par des partenariats public-privé

- Postulat (17.3527) du groupe PDC.
Déposé le 15 juin 2017.
Le Conseil fédéral a proposé son acceptation le 23 août 2017.
-

Renforcer la formation en informatique en Suisse

- Interpellation (17.3533) du conseiller national Franz Grüter (UDC).
Déposée le 15 juin 2017.
Le Conseil fédéral a répondu le 23 août 2017.
-

Expérimentation animale. Encouragement du principe des 3R par le Fonds national suisse

- Interpellation (17.3545) de la conseillère nationale Martina Munz (PS).
Déposée le 15 juin 2017.
Le Conseil fédéral a répondu le 23 août 2017.
-

Mettre un terme à l'opacité des coûts de la formation universitaire des médecins

- Interpellation (17.3509) de la conseillère aux Etats Anita Fetz (PS).
Déposée le 15 juin 2017.
Le Conseil fédéral a répondu le 30 août 2017.
-

Une Suisse attractive pour la recherche grâce à un visa destiné aux fondateurs de jeunes entreprises

- Motion (17.3578) du conseiller national Martin Bäumle (PVL).
Déposée le 16 juin 2017.
Le Conseil fédéral a proposé son rejet le 23 août 2017.
-

Association à part entière de la Suisse au programme Erasmus plus à partir de 2021

- Motion (17.3630) de la Commission de la science, de l'éducation et de la culture du Conseil des Etats (CSEC-E).
Déposée le 28 août 2017.
Le Conseil fédéral a proposé son rejet le 15 septembre 2017.

NOUVEAUX OBJETS DÉPOSÉS

PNR 64 sur les nanotechnologies. Constat de fortes lacunes dans des aspects importants

- Interpellation (17.3674) de la conseillère nationale Martina Munz (PS).
Déposée le 18 septembre 2017.
-

Capacités de recherche et développement pratiques insuffisantes dans le domaine du bien-être des animaux de rente

- Interpellation (17.3675) de la conseillère nationale Martina Munz (PS).
Déposée le 18 septembre 2017.
-

Utiliser la part fédérale au bénéfice figurant au bilan de la Banque nationale suisse pour le financement supplémentaire du Domaine FRI

- Motion (17.3787) du conseiller national Christoph Eymann (PLD).
Déposée le 27 septembre 2017.
-

Reconnaissance de diplômes étrangers compte tenu de la pénurie de personnel qualifié

- Interpellation (18.3804) de la conseillère nationale Sibel Arslan (BASTA).
Déposée le 28 septembre 2017.
-

Promouvoir la validation des acquis de l'expérience dans toutes les professions

- Motion (17.3813) de la conseillère nationale Géraldine Marchand-Balet (PDC).
Déposée le 28 septembre 2017.
-

Création d'une plateforme pour les offres de formation continue

- Motion (17.3814) de la conseillère nationale Géraldine Marchand-Balet (PDC).
Déposée le 28 septembre 2017.
-

Un nouveau mode de financement pour les EPF afin d'éviter le «stop and go» budgétaire

- Interpellation (17.3873) du conseiller national Fathi Derder (PLR).
Déposée le 29 septembre 2017
-

Renforcer la recherche scientifique au sein de l'armée et développer des collaborations avec les institutions de recherche

- Postulat (17.3875) du conseiller national Fathi Derder (PLR).
Déposé le 29 septembre 2017.
-

Maturité fédérale: introduction d'une note des sciences numériques

- Motion (17.3907) du conseiller national Laurent Wehrli (PLR).
Déposée le 29 septembre 2017.
-

Passage de l'école obligatoire à l'apprentissage et aux écoles de secondaire II

- Interpellation (17.3929) de la conseillère nationale Nadine Masshardt (PS).
Déposée le 29 septembre 2017.
-

Médecine dentaire: défendre nos diplômes!

- Postulat (17.3953) du conseiller national Manuel Tornare (PS).
Déposé le 29 septembre 2017.
-

Formation continue dans le contexte de la transformation numérique. Pilier 3w pour les formations continues

- Postulat (17.3959) de la conseillère nationale Kathrin Bertschy (PVL).
Déposé le 29 septembre 2017.

Reproduction des articles autorisée avec l'indication de la source.

CONTACT

Réseau FUTURE
Münstergasse 64/66, 3011 Berne
Tel. 031 351 88 46, Fax 031 351 88 47
info@netzwerk-future.ch
www.reseau-future.ch

Le Réseau FUTURE réunit des partenaires académiques, scientifiques et politiques pour accroître le soutien au domaine Formation, Recherche et Innovation (FRI) ainsi que pour stimuler le dialogue entre politique et science.

3 octobre 2017
